COMMUNE ORMONT-DESSUS

obtention de la carte "Bienvenue"
par mail ce du tourisme ou au bureau de la taxe de séjour : papier ou e-mail
ce du tourisme ou au bureau de la taxe de séjour : ou e-mail sur présentation justificatif de paiement
par mail ce du tourisme ou au bureau de la taxe de séjour : papier ou e-mail
au de l'office du tourisme ou de la taxe de séjour sur présentation d'un justificatif de paiement
ce du ou e- ce du au de

	location plus de 31 jours						
	taxe séjour	Mode de calcul	mode de réception - paiement	qui paye la taxe	carte "Bienvenue"	obtention de la carte "Bienvenue"	
Locataire	OUI	au forfait prorata	facture adressée au propriétaire avec le nom du locataire	locataire via son propriétaire	OUI	bureau de la taxe de séjour	
Locataire domicilié	NON		pas de facture	pas de paiement	NON	possibilité d'acheter la carte "Fidélité" valable 1 an dès la date d'achat	
Propriétaire : Taxe de séjour prorata pour locataire Taxe annuelle résidence secondaire pour propriétaire	OUI	au forfait prorata	facture adressée au propriétaire avec le nom du locataire	locataire via son propriétaire	OUI	bureau de la taxe de séjour	

	location à l'année						
	taxe de séjour	mode de calcul	mode de réception - paiement	qui paye la taxe	carte "Bienvenue"	obtention de la carte "Bienvenue"	
Locataire	OUI	au forfait	facture adressée au propriétaire avec le nom du locataire	locataire via son propriétaire	OUI	bureau de la taxe de séjour	
Locataire domicilié	NON		pas de facture		NON	possibilité d'acheter la carte "Fidélité" valable 1 an dès la date d'achat	
Propriétaire : Taxe annuelle de taxe de séjour pour le locataire Pas de taxe résidence secondaire pour le propriétaire	OUI	au forfait	facture adressée au propriétaire avec le nom du locataire	locataire via son propriétaire	OUI	bureau de la taxe de séjour	